

Médailles suisses nouvelles

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau**

Band (Jahr): **11 (1901)**

PDF erstellt am: **24.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MÉDAILLES SUISSES NOUVELLES

XII¹

613. — **Tir d'inauguration du stand de Locarno, 1900.**

Lég. de gauche à droite, en haut de la médaille, en quatre lignes, dont la première est recourbée et soulignée d'un demi-cercle, **FESTA INAUGURALE** | DEL | **CAMPO DI TIRO** | 7.8.9. SETTEMBRE 1900
Au bas, recourbé en sens inverse, • **LOCARNO** •

Dans le champ, trois armoiries; au centre, dans un écu florentin, les armes de Locarno; à gauche, celles de la Confédération et à droite celles du Tessin dans des écussons en forme de cartouches volutés et échanérés. Le tout reposant sur deux faisceaux de feuillages et de fleurs en sautoir, chêne et laurier, reines-marguerites, edelweiss et labiées. Signé, au bas du champ, JOHNSON

R^o. Vue de la ville prise du lac avec les montagnes et le soleil levant. A gauche, au premier plan sur un terrain, un trophée de tir formé d'un drapeau, d'un fusil suisse, d'une cible et de branchages de laurier et de chêne.

Diam. : 0,044. Bélière. Argent mat patiné.

Médaille officielle de primes de ce tir, donnée pour cent-vingt points à un seul exemplaire par tireur. Gravée et frappée par M. Johnson, de Milan.

MM. Fedele Philippe et Pedretti, R., président et secrétaire de la « Societa tiratori del Verbano » à Locarno, qui a édité cette médaille, nous ont écrit qu'il n'en a été frappé que deux cents exemplaires, dont cent-soixante ont été tirés et quarante restent entre les mains de la Société pour être distribuées aux personnes ayant rendu des services au tir. Quelques-uns de ces exemplaires seront cédés aux collectionneurs suisses qui désireront en faire acquisition auprès de la

¹ Voy. *Revue suisse de numismatique*, tome X, p. 330.

Société, pour le prix de 12 fr. Les coins ont été détériorés sur les deux faces pour ne plus pouvoir servir et ont été déposés par la Société dans le médaillier de la Société suisse de numismatique à Genève. Nous ne pouvons que féliciter ces Messieurs, en les remerciant de leur don et en signalant ce procédé absolument correct et qui devrait toujours être appliqué. Cette médaille est donc destinée à devenir beaucoup plus rare et à prendre plus de valeur que les autres, puisque les collectionneurs peuvent avoir l'assurance qu'elle ne sera jamais refrappée.

614. — **Tir de la Société suisse de tir de Montevideo (Uruguay), 1886.**

Dans une couronne ouverte formée de deux branches de chêne et de laurier fruités, liées au bas d'un double nœud de ruban, l'inscription en quatre lignes, **SOCIEDAD | SUIZA | DE TIRO | 1886** Le tout entouré d'une double moulure.

R. Lég. de gauche à droite, **UNO POR TODOS TODOS POR UNO**
En sens inverse, * **MONTEVIDEO** * Dans le champ, un trophée formé d'une couronne ouverte de laurier et de chêne fruités, de deux fusils Vetterli en sautoir, d'un écusson fédéral et d'un chapeau de tireur. Le tout entouré d'une double moulure.

Diam. : 0,0322. Bélière. Argent.

Médaille officielle de primes de ce tir, non signée, de fabrication allemande.

615. — **Centenaire de l'indépendance du canton du Tessin, à Lugano (1898).**

Dans le champ, une couronne ouverte, formée de deux branches de chêne fruité et de laurier fruité et fleuri, liées au bas d'un double nœud de ruban, sur lequel reposent deux écussons de la Confédération et du canton du Tessin, dans des cartouches volutés. Entre les écus, au second plan, un soleil levant et dans la couronne l'inscription en cinq lignes, dont la dernière est coupée par les rayons du soleil, 1^o | **CENTENARIO | DELL' INDIPENDENZA | TICINESE | 1798 1898** Signé, au bas à droite, **JOHNSON MILANO** Le tout limité par un trait.

R. Dans le champ, la Ville de Lugano debout, à droite, montre de la main droite, à la Confédération assise devant elle, le monument commémoratif placé à droite et devant lequel est un écusson cantonal

posé sur une branche de chêne. Au second plan, la vue de Lugano avec le lac et les montagnes. La Ville de Lugano porte ses armoiries sur la poitrine et celles de la Confédération ornent l'écusson que celle-ci tient de la gauche. A l'exergue, séparé par une moulure, la signature du graveur-modeleur, P. LEVI MOD. Le tout entouré d'une double moulure.

Diam. : 0,0365. Bélière. Argent mat, cuivre bronzé.

Médaille officielle du comité de cette fête, modelée par P. Levi et gravée par S. Johnson, à Milan.

616. — **Tir de district du Caslano (Tessin), en 1899.**

Dans une couronne, formée de deux branches de laurier fruité, ouverte dans le haut et liée, au bas, d'un double nœud de ruban, l'inscription en cinq lignes, TIRO | DISTRETTUALE | CASLANO | SETTEMBRE | 1899 Le tout entouré d'une double moulure.

R. Au premier plan, la reproduction de la statue de Guillaume Tell et son fils, par Kissling, devant un fond de montagnes. Le tout entouré d'un grènetis.

Diam. : 0,028. Bélière. Argent et cuivre bronzé.

Médaille officielle de primes de ce tir, non signée.

617. — **Tir cantonal tessinois, au revolver,
Bellinzone, 1901.**

Dans le champ, sur une large bande d'où s'échappent trois branches de laurier et de chêne fruités, un écusson tessinois, un revolver posé à gauche et l'inscription en deux lignes, BELLINZONA | MCM I Au dessus, les extrémités amincies de la bande du champ forment un ruban continu en demi-cercle sous lequel est placé un écu italien à volutes aux armes de la ville et sur lequel on lit l'inscription, 1° TIRO CANTONALE AL REVOLVER

R. Un buste à droite de jeune femme représentant la Suisse, dont la coiffure est entrelacée d'une guirlande de rhododendrons nouée d'un ruban. Sur le vêtement, indiqué par un trait, on lit en caractères incus, LIBERTAS | HELVETIA A droite, en bas, un petit bouquet d'edelweiss et rhododendron. Signé, derrière la nuque, à gauche au bas de la médaille, JOHNSON et sur la tranche de l'épaule EB, monogramme du modelleur.

Diam. : 0,028. Argent mat patiné.

Médaille officielle de primes de ce tir, modelée par M. E.-B. (?), gravée et frappée par M. Stephano Johnson, graveur à Milan.

618. — Médaille décernée par le Conseil municipal de Chêne-Bougeries (Genève) à son maire, M. Charles-Louis Empeyta, sortant de charge après dix ans de fonctions, en 1901.

Dans le champ, une grande branche de chêne fruité et une autre plus petite au bas, posées de bas en haut vers la gauche, et l'inscription en cinq lignes, A | CH. LOUIS | EMPEYTA | MAIRE | 1891-1901

Ŕ. Lég. de gauche à droite, coupée par le soleil, RÉP. ET CANT. DE GENÈVE En sens inverse, * CHESNE-BOUGERIES * Dans le champ, limité par un trait et sur un fond flammé de gueules et d'or, sont posés la clé et l'aigle des armes de Genève; une banderole part sous le cou de l'aigle et descend en festons vers la droite; on y lit la devise POST TENEBRAS LUX Au centre, brochant sur le tout, un écusson communal. Dans le haut, coupant la légende et empiétant sur le sujet central, un soleil rayonnant et flamboyant ayant au centre I H S Signé à droite, au bord de la médaille, V. SCHLÜTTER F. Le tout entouré d'une double moulure.

Diam. : 0,045. Or (unique), cuivre bronzé (quelques exemplaires).

Médaille offerte par le Conseil municipal de Chêne-Bougeries, gravée par notre collègue Vasco Schlütter et frappée par notre collègue Louis Furet, tous deux à Genève. Cette médaille n'a pas été mise dans le commerce. Les exemplaires en bronze ont été remis aux membres du Conseil, aux archives de la commune et à quelques amis personnels du maire. Le coin du revers est celui de la médaille de mérite de la commune.

619. — Tir du district de Giornico (Tessin), 1900.

Lég. de gauche à droite, limitée par un trait extérieur et un grènetis intérieur, TIRO DISTRETTUALE DI GIORNICO En sens inverse, 1900 Dans le champ, trois écussons aux armes de Giornico, de Sassi-Grossi et du Tessin, posés sur deux branches de laurier et de chêne fruités, ainsi qu'une cible et deux fusils Rubin en sautoir. Au dessus, la croix fédérale rayonnante. Signé au bas, A. CASSINADIS. JOHNSON

Ŕ. Lég. de gauche à droite, sur un marli limité par deux traits, AL PRODE STANGA LA SOCIETA' TIRATORI DEI SASSI GROSSI

En sens inverse, sur une banderole à extrémités recourbées et en chiffres incus, 1478 Dans le champ, la scène historique de l'époque, la famille Stanga devant son chalet. Sur la fontaine en face de la maison, la croix fédérale, au dessus de laquelle on lit GIORNICO en lettres incuses.

Diam. : 0,041. Bélière. Argent patiné.

Médaille officielle de primes de ce tir, gravée et frappée par M. St. Johnson, de Milan, d'après le projet de M. A. Casinadis.

620. — **Tir franc de Bellinzone (Tessin), 1900.**

Lég. de gauche à droite, dans le haut de la médaille, 24-27 MAGGIO 1900 En sens inverse, dans le bas, • BELLINZONA • Dans le champ et dans un encadrement irrégulier, rappelant une palette de peintre, une vue de Bellinzone avec le château de Schwytz et des pentes montagneuses à l'arrière-plan. Sur le devant, à droite, une coupe de tir, une couronne, des branches de laurier et de chêne, une cible et une palette de cibarre, sont posées sur une large console coupant la médaille et ornée en dessous d'une roue ailée, insigne de la Compagnie des chemins de fer du Gothard. Signé à droite, sous la corniche, P. L. TANNER Le tout entouré d'un trait.

R). Lég. de gauche à droite, limitée extérieurement par une bordure plate et intérieurement par un grènetis et un cercle, TIRO LIBERO A PREMI En sens inverse, EHR- UND FREI-SCHIESSEN Dans le champ, deux branches de laurier fruité, en sautoir, empiétant sur les légendes; deux fusils, système Rubin, en sautoir au dessus des feuillages et deux écussons enchâssés aux armes de la Ville et de la Confédération; au dessus, une étoile flamboyante à cinq rais. Signé au bas du champ, à gauche, JOHNSON MILANO

Diam. : 0,047. Argent mat.

Médaille officielle de primes de ce tir, gravée à Milan par M. S. Johnson, d'après le projet de M. P.-L. Tanner.

621. — **Tir du district de Roveredo (Grisons), 1902.**

Lég. de gauche à droite et de bas en haut 1° TIRO DISTRET TUALE En sens inverse, ROVEREDO • 1902 Dans le champ, une croix fédérale entre les bras de laquelle s'entrelace une branche de laurier fruité et un écu aux armes du canton des Grisons.

R). Dans un grand cartouche à l'italienne, où sont entrelacés en haut

et au bas des rameaux de chêne fruité, est posé un écusson ovale aux armes de Roveredo. Au second plan, la vue de la ville. Signé au bas, à gauche, JOHNSON

Diam. : 0,0388. Argent, bronze patiné.

Médaille officielle de primes de ce tir, gravée et frappée par M. S. Johnson, graveur à Milan.

**622. — Tir de la Société des jeunes carabiniers
de Novaggio (Tessin), 1902.**

Dans le champ, une couronne ouverte formée de deux branches de laurier et de chêne fruités, liées d'un ruban dont on ne voit que les extrémités. Au centre, et recouvrant en partie les feuillages de la couronne, un grand cartouche voluté supporte l'inscription en trois lignes, SOCIETA' | GIOVANI CARABINIERI | NOVAGGIO MARZO 1902 Au dessus, un écu aux armes du Tessin. Au bas du cartouche, un écusson fédéral en forme de médaille avec bélière est suspendu par un cordon et recouvre le nœud liant les feuillages de la couronne.

R. La tête laurée d'une jeune femme symbolisant la Suisse, dont le cou est drapé dans une étoffe bordée d'une grecque et supportant un petit écusson fédéral. Montagnes à l'arrière-plan.

Diam. : 0,0255. Bélière. Argent oxydé.

Médaille officielle de primes de ce tir, non signée, gravée et frappée par M. S. Johnson, graveur à Milan.

623. — Exposition industrielle bâloise, en 1901.

Lég. de gauche à droite, BASLER GEWERBE AVSTELLVNG Buste nu de trois quarts à droite de jeune homme, la tête laurée et les cheveux longs, tenant de la main gauche un marteau de forgeron appuyé sur l'épaule gauche. Dans le champ, à droite, 1901 | — | et la signature incuse, H. FREI

R. Dans le champ, un chêne dont on ne voit que le tronc, trois branches inférieures et deux rejetons de feuillage. Il est entouré d'une balustrade occupant toute la largeur de la médaille contre laquelle sont appuyés deux écus aux armes de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne. Le bas de la médaille est meublé d'un cartouche destiné à recevoir le nom du lauréat. Au dessous, la signature incuse, HANS FREI Au second plan, une vue de Bâle avec la cathédrale à droite. Sur la tranche, unie et poinçonnée, une grappe de raisins et ARGENT (OU BRONZE)

Diam. : 0,045. Argent patiné, bronze patiné.

Médaille officielle de récompense de cette exposition, gravée par notre collègue Hans Frei, de Bâle, et frappée à la Monnaie de Paris.

624. — Médaille commémorative de la transformation en société anonyme de l'ancienne maison d'horlogerie Patek, Philippe et C^{ie} à Genève, 1902.

Dans le champ, l'inscription en huit lignes, MANUFACTURE | D'HORLOGERIE · FONDEE EN 1839 | PATEK, PHILIPPE ET C^{IE} | SOCIETE · ANONYME · DU 1^{ER} FEV : 1901 | ADMINISTRATEURS : | A · BENASSY=PHILIPPE · PRE^U | J · PERRIER · SECR : A · CONTY | E · PHILIPPE · ALF ; G · STEIN

Au dessus et en dessous de l'inscription, deux ouvertures semi-circulaires laissent voir une partie d'une couronne formée d'une guirlande de feuilles et de baies de laurier nouées de rubans, dont les extrémités sont stylisées et se développent des deux côtés de l'inscription du champ et dans l'intérieur de la couronne. Signé, à droite, près du bord de la médaille, GEORGES HANTZ

R. Sur un fond imitant le cadran d'une montre, avec les chiffres romains et en relief, sont posés deux médaillons ovales avec les portraits des fondateurs de la maison. Le médaillon de gauche représente le buste de trois quarts à droite, tête nue, vêtu d'un habit, d'Ad. Philippe, avec l'inscription à droite, de haut en bas, AD · PHILIPPE en relief. Au dessous, sur une banderole, en caractères incus, les dates, 1815—1894 Le médaillon de droite figure, de trois quarts à gauche, le comte de Patek, tête nue, vêtu d'une redingote, et l'inscription à gauche, de bas en haut, ANT · N · DE PATEK Les dates, incuses, sont en dessous du médaillon sur la banderole, 1812—1877 Entre les deux médaillons, une banderole, tordue de bas en haut, forme dans le haut cinq boucles sur l'une desquelles on lit, en lettres incuses, GENEVE Le bas des rubans s'enroule de chaque côté sous les médaillons et supporte les dates ci-dessus. Deux branches de chêne en sautoir, nouées au bas, encadrent extérieurement les médaillons. Signé à droite, en bas, G. H.

Diam. : 0,037. Argent patiné, cuivre bronzé.

Médaille commémorative de cette Société, présidée par notre collègue, M. Ant. Bénassy-Philippe, gravée par notre collègue, M. Georges Hantz, et frappée par les soins de notre collègue, M. Desbaillets, à l'Usine de dégrossissage d'or de la Coulouvrenière, à Genève.

Il a été frappé un exemplaire en or remis à M. Bénassy-Philippe, 200 exemplaires en argent pour les administrateurs, les principaux clients et les anciens ouvriers de la maison et 2000 exemplaires en cuivre bronzé destinés à la publicité.

M. Bénassy-Philippe a bien voulu nous communiquer les détails suivants sur l'historique de cette importante maison de notre ville :

La manufacture d'horlogerie de précision Patek, Philippe et C^{ie}, fut fondée, en 1839, à Genève, par Antoine-Norbert de Patek, né en 1812 au château de Piaste (Pologne russe).

Il était lieutenant quand éclata, au printemps de 1831, la grande insurrection polonaise, à laquelle il prit part en qualité d'aide de camp du général Bém.

Il habita ensuite successivement la Bavière et la France et vint se fixer à Genève vers la fin de 1836.

Très bon négociant, il sut s'entourer d'habiles techniciens et c'est ainsi qu'ayant vu, à l'exposition de Paris en 1844, les premières montres à remontoir d'Adrien Philippe, il lui demanda d'entrer comme associé de sa maison, à la tête de laquelle il resta jusqu'à sa mort, en 1877, et où il eut pour successeur A. Bénassy, gendre de son associé.

Jean-Adrien Philippe naquit en 1815 à la Basoche-Gouët (Eure-et-Loire). Descendant d'une vieille famille d'horlogers, il montra dès l'enfance de grandes aptitudes pour son art, qu'il perfectionna en allant travailler dans les fabriques les plus renommées de France et d'Angleterre.

Peu de temps après son arrivée à Genève, il organisa la fabrication mécanique, pour laquelle il dut créer de toutes pièces de nombreuses machines-outils.

Ses inventions, outre celle du remontoir et de la mise à l'heure par le pendant, sont très nombreuses et l'ont placé au premier rang parmi les horlogers du siècle dernier.

Trois ans avant sa mort, en 1891, il céda sa place dans la maison à son fils Émile, qui avait fait de très bonnes études à l'École d'horlogerie de Genève.

* * *

N.-B. L'abondance des matières nous force à renvoyer à la prochaine livraison la description des nombreuses médailles qui nous sont parvenues. Nous prions les graveurs de bien vouloir excuser ce retard.

La rédaction rappelle en même temps à Messieurs les éditeurs et graveurs de médailles que le comité a décidé de borner les frais d'illustration de la *Revue* aux articles de numismatique scientifique et que les frais des clichés ou planches phototypiques pour la reproduction des médailles nouvelles sont à la charge des éditeurs et graveurs qui désireraient le faire. Le prix des clichés d'illustration sera facturé par la rédaction au prix coûtant.

Genève, novembre 1902.

Paul-Ch. STRÖHLIN.

